

# Les Plus Beaux Villages de France® :

## Y aura-t-il un nouveau promu à Sainte-Enimie (48) ?



Vendredi 28 et samedi 29 septembre 2018 le village de Sainte-Enimie (Lozère) accueillera la Commission Qualité de l'association Les Plus Beaux Villages de France. L'instance en charge de la sélection des villages au sein du réseau national aura notamment à se prononcer sur les candidatures de trois communes et le ré-examen de neuf villages classés.



### Qualité, Notoriété, Développement

Depuis sa création en 1982, l'association Les Plus Beaux Villages de France a ancré sa stratégie dans ce cercle vertueux : préserver et valoriser le patrimoine de ces lieux d'exception pour accroître leur notoriété et susciter ainsi leur développement économique. Une triple ambition portée par les travaux de trois Commissions techniques et partagée aujourd'hui par 158 villages. Les 28 et 29 septembre prochains, c'est donc la **Commission Qualité**, instance en charge des décisions de classement et de déclassement des villages au sein de l'association, qui

se réunira à **Sainte-Enimie** (Lozère). À son ordre du jour : l'examen de **trois candidatures au classement** issues des départements de l'**Ardèche** et de la **Drôme**, ainsi que le **ré-examen de neuf villages classés**. Durant ces deux journées, **Alain CHMIEL**, Maire de la commune nouvelle de **Sainte-Enimie Gorges du Tarn Causses** aura à ses côtés son adjoint **François GAUDRY**, ancien maire de Sainte-Enimie et **Délégué aux Plus Beaux Villages de France**, pour accueillir ses collègues venus de toutes les régions. Constituée d'une vingtaine de membres (représentants élus des villages et experts), la **Commission Qualité** se réunira sous l'égide de son **Président, Alain DI STEFANO, Maire de Yèvre-le-Châtel** (Loiret) et du **Président de l'association nationale, Maurice CHABERT, Délégué de Gordes et Président du Département de Vaucluse**.

### A peine une candidature sur cinq retenue en moyenne

Après **La Romieu** (Gers) et **Villeréal** (Lot-et-Garonne), classés par la Commission en juin dernier, y aura-t-il un nouveau promu parmi les trois candidatures examinées à Sainte-Enimie ? Si l'association n'a pas établi de *numerus clausus*, la rigueur et l'exigence de sa méthode de sélection rendent chaque classement exceptionnel : à peine **20% des communes candidates voient leur demande aboutir favorablement**. La procédure comporte plusieurs étapes. Dans un premier temps, la commune sollicitant le classement doit répondre à **trois critères éliminatoires** : avoir une **population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants, deux sites ou monuments protégés** (Monument Historique...) et attester de sa volonté d'adhésion par **délibération municipale**. Si ces trois conditions sont remplies, la candidature est jugée recevable et le village fait alors l'objet d'une **expertise sur site** permettant, à l'aide d'une grille de **vingt-sept critères**, d'évaluer sa **qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale** ainsi que ses **efforts de mise en valeur**. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant la Commission Qualité de l'association qui a seule pouvoir de prononcer les décisions de classement, conditionnées à un vote favorable aux deux-tiers des membres votants.

## Sainte-Enimie, membre fondateur des Plus Beaux Villages de France

Membre de l'association depuis sa création, Sainte-Enimie fait en effet partie de la centaine de villages présentés dans le **livre à l'origine du concept** : «**Les Plus Beaux Villages de France**», édité par Sélection du Reader's Digest. Découvert en 1981 par **Charles CEYRAC**, ancien **maire de Collonges-la-Rouge** (Corrèze), l'ouvrage constitue alors pour l'élu corrézien le moyen de servir une cause qui lui tient à cœur : protéger le patrimoine rural et lutter contre la désertification. Au sein de ce premier carnet d'adresses, il parvient à convaincre **soixante-six communes** de le rejoindre et de se regrouper. L'aventure se concrétise officiellement le 6 mars 1982 à Salers (Cantal) et Sainte-Enimie en est !



## Programme

### Vendredi 28 septembre 2018

- 12h Déjeuner  
*Auberge de la Cascade - Saint-Chély-du-Tarn*
- 14h **Réunion de la Commission**  
*Salle des Fêtes de Sainte-Enimie, Route de Mende*
- 17h **Visite du village de Sainte-Enimie**  
*RDV Point de départ : Salle des Fêtes*
- 18h **Rencontre avec les personnalités et les media**  
*Salle du Conseil Municipal de Sainte-Enimie, Route de Mende*
- 20h Dîner  
*Auberge du moulin - Sainte-Enimie*

### Samedi 29 septembre 2018

- 9h **Réunion de la Commission**  
*Salle des Fêtes de Sainte-Enimie, Route de Mende*
- 12h Déjeuner  
*Auberge du moulin - Sainte-Enimie*
- 14h **Réunion de la Commission**  
*Salle des Fêtes de Sainte-Enimie, Route de Mende*
- 17h Fin de la réunion

**Réception-rencontre avec les personnalités et les media :**  
*Vendredi 28 septembre à 18h - Salle du Conseil Municipal à Sainte-Enimie*

#### Contacts presse :

Les Plus Beaux Villages de France - Anne GOUVERNEL, Chargée de Communication  
Tél : 04 73 29 39 97 ou 06 15 31 63 36 / [anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org](mailto:anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org)

Mairie de Sainte-Enimie Gorges du Tarn Causses - François GAUDRY, Maire-Adjoint  
Tél : 04 66 48 50 09 ou 06 60 11 69 01 / [mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr](mailto:mairie-sainte-enimie@wanadoo.fr)